

Préfecture de la Loire
Pôle animation territoriale
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE À UNE AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE
POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU SITE
"LES ROCHES" SUR LA ZAC MOLINA - LA CHAZOTTE
SUR LA COMMUNE DE LA TALAUDIÈRE
A LA DEMANDE DE CAP METROPOLE**

Il sera procédé à une enquête publique dans les formes prescrites par le code de l'Environnement, pour la demande ci-dessus sollicitée par CAP Métropole, sur le territoire de la commune de La Talaudière. Cette enquête publique aura lieu **du mercredi 15 mars à 09h00 au vendredi 14 avril 2023 inclus jusqu'à 17h00**, soit une durée de 30 jours consécutifs. Le siège de l'enquête publique est fixé à la mairie de La Talaudière, où sera déposé un dossier composé des pièces visées à l'article R.123-8 du code de l'environnement.

La mairie de La Talaudière est accessible au public, sauf jours fériés, du lundi au vendredi inclus de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Ce projet relève d'une évaluation environnementale. Avec ce dossier est déposé un registre d'enquête à feuillets papier non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur. Dès l'ouverture de l'enquête publique, le dossier version numérique sera consultable sur le site internet suivant :

<https://www.registre-numerique.fr/za-les-roches-la-talaudiere>

Toutes les informations relatives à ce dossier pourront être obtenues auprès de Madame Mélanie DANIEL, en charge du dossier porté par CAP Métropole - 1 Rue Pierre et Dominique Ponchardier CS 60138 - 42015 Saint-Étienne cedex 2 (04 77 49 25 38). En outre, toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication de tout ou partie du dossier d'enquête auprès de la préfecture de la Loire dès la publication du présent arrêté.

Monsieur Gérard Fontbonne, magistrat administratif retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Lyon.

Le public pourra formuler ses observations selon les possibilités suivantes :

- sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante: <https://www.registre-numerique.fr/za-les-roches-la-talaudiere>
- par courrier électronique à l'adresse suivante : za-les-roches-la-talaudiere@mail.registre-numerique.fr
- dans le registre version papier ouvert au siège de l'enquête à la mairie de La Talaudière aux jours et horaires fixés pour la consultation du dossier ;
- par courrier adressé à l'attention du commissaire enquêteur à la mairie de La Talaudière
- lors des permanences tenues par le commissaire enquêteur aux dates et horaires définies ci-dessous :

mercredi 15 mars 09h00 à 12h00 (ouverture)
mardi 21 mars de 14h00 à 17h00
vendredi 7 avril de 09h00 à 12h00
vendredi 14 avril 2023 de 14h00 à 17h00 (clôture)

Pour être recevables, toutes les observations doivent être exprimées avant la clôture de l'enquête publique, soit avant le **14 avril à 17h00**. Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables sur le site internet de la préfecture de la Loire www.loire.gouv.fr. Ils seront également tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la mairie de La Talaudière ou en préfecture.

Le préfet de la Loire est l'autorité compétente pour délivrer ou refuser les autorisations ci-dessus sollicitées.